

# Vers une formation de vidéothécaire ?

par Jean TABET, Directeur du Centre régional de formation professionnelle de Marseille.

**D**onner à lire «Z» de Vassilikos,  
Donner à entendre «Z» de Théodorakis,

Donner à voir «Z» de Costa Gavras.

Voir enfin ! Nouveaux supports, nouveau métier, nouvelle passion pour les bibliothèques publiques ;

Nouveau langage, médiathèque publique;

Nouvelle formation ? Enième option pour un C.A.F.B. enfin réformé ?

Cherchons l'écriture, la création : cherchons l'oeuvre !

«Le Guépard» de Di Lampedusa ou de Visconti,

«Le Troisième homme» de Graham Greene ou de Carol Reed,

«Le Salaire de la Peur» de Clouzot ou de Georges Arnaud,

«L'Arrangement» roman d'Elia Kazan ou film d'Elia Kazan,

«Xala» roman de S. Ousmane ou film de S. Ousmane,

«La Scène du Bal» avec Burt Lancaster,

«Les Egouts de Vienne» avec Orson Wells...

Cherchons la beauté, les documents consacrés à AVA, le fantastique «AVA», roman de Pierre-Jean Rémy ou AVA elle-même dans la «Comtesse aux pieds nus» ou dans «Pandora».

Cherchons le document :

«La Quatrième République» livre de G. Elgey ou film documentaire de G. Elgey, Le énième article sur la Bibliothèque nationale, ou «Toute la mémoire du Monde» d'Alain Resnais,

A l'heure de l'apartheid, pouvoir lire et voir Nelson Mandela. Et si la création était aussi dans la documentation comme le propose la C.N.C.L. dans sa définition: «Le documentaire de création se réfère au réel, le transforme par le regard original de son auteur et témoigne d'un esprit d'innovation dans sa conception, sa réalisation, son écriture. Il se distingue du reportage par la maturation du sujet traité...».

Donner du plaisir, nous en avons l'habitude (plus ou moins) avec la bibliothèque, la discothèque : plaisir de lire, plaisir d'écouter, plaisir de connaître, de rencontrer la création, de rechercher la documentation, plaisir de choisir et de trouver...

Donner à voir nous en avons ici ou là l'expérience, donner à voir des expositions, des estampes, des enluminures, des livres d'images, des illustrations, des photos, bref plaisir mouvant de l'image fixe...

Pour ce qui est de l'image animée nous sommes nombreux à avoir passé des films super 8 ou 16 mm pour les besoins d'une animation ou à avoir organisé (pour les plus vieux) des «télé-club», formule qui se voulait plus moderne que «ciné-club» et pourtant déjà tellement vieillotte...

La vidéo aussi, surtout avec l'INA qui continue à avoir un rôle irremplaçable, puis à partir de 1978 la vidéo documentaire 3/4 de pouce grâce... à la D.L.L...., et la vidéo fiction depuis peu de temps.

C'était un vieux rêve pour certains d'entre nous, réconcilier livre et musique d'abord, puis livre et film, roman et film, document et documentaire, oeuvre et oeuvre.

Pendant ce temps se jouait un drame, le drame du cinéma de plus en plus «animé» par la télévision et de moins en moins par le cinéma en salle.

Première étape : disparition des documentaires et des courts métrages en salle (mais pas de la publicité),

Deuxième étape : fermeture de nombreuses salles de cinéma, inflation d'images avec la télévision (avec toujours plus de publicité).

Étape actuelle : crise du cinéma, quasi disparition du film documentaire à la télévision.

Comment fait-on aujourd'hui pour voir les films documentaires de Jean Rouch, de Chris Marker, de Joris Ivens ? Comment fait-on si l'on vient de voir «Les Possédés» dernier film de Wajda et que l'on veut voir «Cendres et Diamant» ? On pourra peut-être trouver le «Danton» ou «l'Homme de Marbre» dans une rétrospective consacrée à Wajda. Quant à

«Cendres et Diamant», le livre d'Andrezejewski aux éditions Gallimard dont est tiré le film sera peut-être disponible à la bibliothèque municipale et au mieux le numéro de «l'avant-scène cinéma» qui lui est consacré.

Fallait-il faire des cinémathèques partout? Certainement beaucoup plus ! Mais puisque cela n'est pas fait (n'est pas Langlois qui veut), il faut faire des vidéothèques de répertoire, des vidéothèques d'art et d'essai.

La question ne se pose plus aujourd'hui de savoir s'il fallait faire ou non des discothèques dans les bibliothèques municipales. En effet, où peut-on choisir des disques depuis la quasi disparition des disquaires ? Sinon dans les discothèques municipales.

Donner à voir les grandes oeuvres cinématographiques sur petit écran, c'est peut-être triste, c'est mieux que rien, et c'est peut-être mieux que des gros plans débilés sur grand écran. Peut-être la connaissance du cinéma peut-elle et doit-elle donner envie d'un cinéma de qualité en salle, avec l'idée que celui qui réapprend ou apprend à voir aura envie de voir grand. N'y a-t-il pas là aussi pour les télémaniaques un apprentissage du choix. Si lire c'est apprendre aussi à choisir, regarder c'est apprendre à se déprogrammer, c'est réapprendre à choisir ce que l'on regarde, avoir envie de dominer son regard.

Proposer dans une bibliothèque de notre temps : des documentaires qui vous préparent à un voyage, des films musicaux, des concerts en image et son, c'est lier le texte, la musique et l'image et ouvrir à d'autres cultures, à d'autres savoir-faire.

Le «département» image d'une bibliothèque publique pourra avec les livres d'images autour de la vidéo faire place à beaucoup de ceux qui disent : «La bibliothèque ce n'est pas pour moi».

Alors un nouveau métier ? Oui assurément. Une nouvelle formation ?

Au C.R.F.C. Marseille, il nous a semblé intéressant de faire deux actions pour l'image dans les bibliothèques :

- une publication sur le métier de vidéothécaire qui paraîtra en septembre 1988,
- et une formation de 110 heures en atten-

dant une nouvelle «image» du C.A.F.B.

La formation assurée par le Centre de formation de Marseille dans le cadre du «D.E.U.S.T. «Métiers du Livre et Médias» est destinée aux professionnels de la diffusion et de la conservation de l'image fixe et animée (en formation initiale et continue) ; elle est orientée dans quatre directions :

- Cinéma et vidéo documentaires et de fiction,
- Images fixes (photo, arthothèque, musée...),
- Image et livre (livre d'art, livre ancien...),
- Image et documentation...

Les besoins existent pour tous les médiathécaires de l'image, il était difficile d'envisager une formation pour les seuls vidéothécaires. La profession tranchera ! Nous souhaitons pour notre part que l'A.B.F. ne soit pas absente de ce débat, mais qu'au contraire elle s'en empare et le porte aussi loin qu'elle a su le faire en son temps pour les discothèques et les discothécaires.

Voici le récapitulatif par matière du stage Image du C.R.F.P. de Marseille :

Lecture de l'image :	8 heures,
Iconothèque :	2 heures,
Image et histoire :	11 heures,
Image et livre :	9 heures,
Vidéo :	21 heures,
Arthothèque et musée :	19 heures,
Image et documentation :	12 heures,
Cinéma, télévision, photo :	15 heures,
Cinéma d'art et d'essai :	3 heures,
Projection :	7 heures,
Introduction et bilan :	3 heures.